

Covid-19 : un dépistage gratuit dès mardi à bord d'un bus

À partir de ce mardi 16 juin et pour une durée de deux semaines au minimum, des dépistages gratuits et sans prescription médicale sont organisés à bord d'un bus. Une opération menée par le centre hospitalier Saint-Charles.

L'opération « Aller vers... » a été montée en 48 heures. Mardi 16 juin, dès 9 h, un bus ira vers la population souhaitant effectuer un test de dépistage gratuit du Covid-19. Le premier calendrier s'étend sur deux semaines et pourrait être prolongé.

Les élus, Dominique Potier, Alde Harmand et Fabrice Chartreux, ainsi que le directeur de l'hôpital Saint-Charles, Pierre Renaudin, ont travaillé à la mise en œuvre du dispositif.

L'Agence régionale de santé et l'Assurance maladie ont pris la décision d'inviter à se faire dépister par l'intermédiaire d'un test PCR (prélèvement nasal à l'aide d'un écouvillon).

Les résultats sont transmis sous 24 heures à la personne ainsi qu'à son médecin traitant. « Si quelqu'un est positif, l'Assurance maladie prendra le relais pour déterminer les cas contacts, ceux qui ont rencontré le malade afin d'effectuer de la prévention », indique le directeur.



Le dépistage gratuit au Covid-19 s'effectue par prélèvement nasal. Il est organisé par l'hôpital Saint-Charles en lien avec Nancy où ont eu lieu les premiers prélèvements dans un bus. Photo archives ER/Cédric JACQUOT

L'expérience de dépistage nancéienne se poursuit et se développe dans le Grand Est. « À Toul, on s'organise en lieu avec Nancy ».

Les zones rurales en deuxième semaine

Les premiers retours montrent que ceux qui se présentent généralement dans le bus viennent se tester « avant d'aller voir des parents âgés ou de reprendre le travail et ne veulent pas faire prendre de risques à leurs proches ».

Aller vers les gens en bus, c'est simple. Le véhicule sta-

tionnera en différents lieux. « On va tester ce qui fonctionne ou pas. Cette première semaine, l'idée est d'être où il y a du passage et, la deuxième semaine, d'aller dans les zones rurales pour que personne ne soit oublié », explique le député Dominique Potier, présent au titre du contrat local de santé.

La communauté de communes Terres Toulaises, présidée par Fabrice Chartreux, via sa compétence transports, met à disposition le bus et un chauffeur. Les tests sont réalisés en partenariat avec le laboratoire

Atoutbio de Toul. « Nous alternons avec eux, un jour sur deux », poursuit Pierre Renaudin.

Le test est gratuit et sans prescription médicale. Le directeur invite le public à porter un masque avant d'entrer dans le bus et à respecter les mesures barrières. « Des bénévoles de la Protection civile gèreront la file d'attente ».

Mercredi, Catherine Arnold, médecin libéral, sera présente afin de donner des conseils et orienter les personnes qui auraient des questions.

Jérôme BOURGUIGNON

Les arrêts programmés, du 16 au 19 juin

Le bus se déplacera dans Toul cette première semaine de dépistage, les prélèvements s'effectueront sur deux créneaux : de 9 h à 13 h puis de 14 h à 16 h.

Mardi 16 juin : sur le parking de Cora Toul le matin puis sur celui de la salle de l'Arsenal (avenue Colonel-Péchet) l'après-midi.

Mercredi 17 juin : sur la place des Clercs au centre-ville à côté de la cathédrale toute la journée.

Judi 18 juin : sur le parking du centre André-Malraux (place Henri-Miller) toute la journée.

Vendredi 19 juin : sur le parking du Champ de Foire le matin puis sur celui de Cora Toul l'après-midi.



Les élus et le directeur de l'hôpital se sont mobilisés autour de cette opération. Photo ER/Jérôme BOURGUIGNON